



A.S.C.M.V.

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

04 DECEMBRE 2009

Association Sportive et Culturelle
de Messigny et Vantoux
SIRET 409 377 082 00022
6 place de l'Eglise
21380 Messigny et Vantoux

L'assemblée générale est déclarée ouverte à 20H en présence de MM TORTOCHOT et LEPRETRE, adjoints au Maire de MESSIGNY ET VANTOUX. Elle est constituée de

- 15 adhérents présents
- Disposant de 22 pouvoirs
- Et représentant 9 enfants de – de 16 ans.

Soit un total de 46 voix.

Aucun quorum n'étant nécessaire pour les points à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

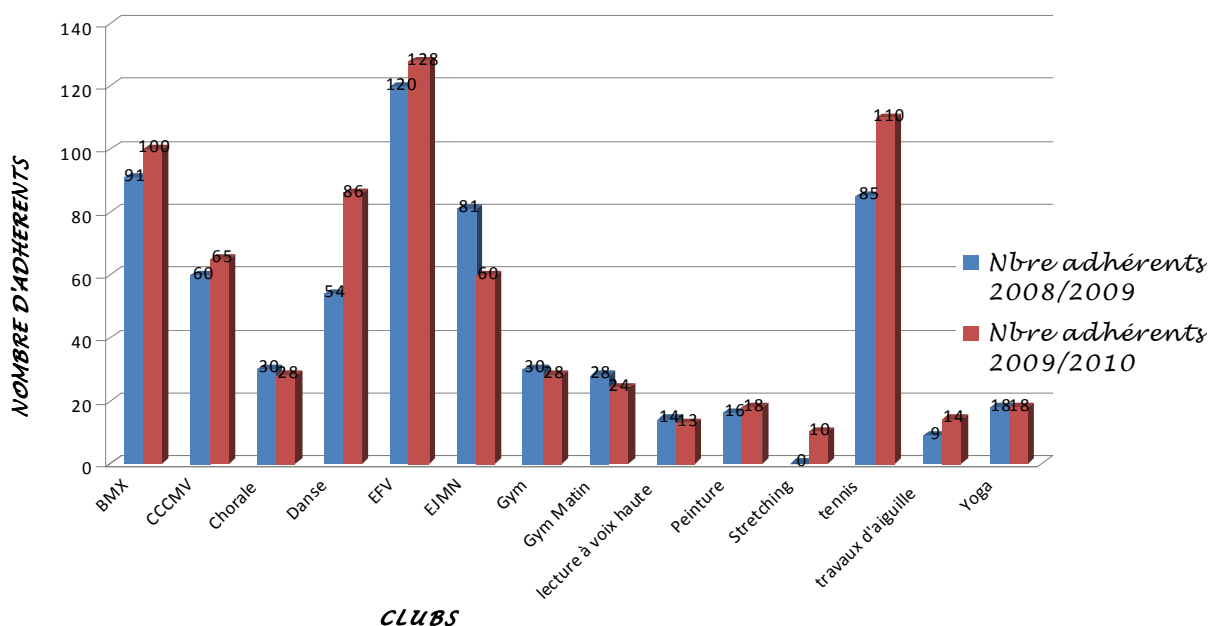
Les bilans d'activité, financier, le budget et le rapport moral sont présentés successivement et, avec l'accord de l'assemblée soumis au vote globalement en fin de présentation.

Bilan d'activité

Bilan des clubs

L'ensemble des clubs ayant transmis leur rapport d'activité, l'ASCMV en a fait une synthèse :

a) Evolution des effectifs par clubs :



b) Synthèse de l'activité des clubs : Evènements marquants

Les documents présentés à l'assemblée sont présentés en annexe 1

Bilan de l'activité fédérale

Il se structure autour des axes suivants :

- ⇒ L'appui aux clubs, principalement administratif et financier
- ⇒ Organisation de manifestations ouvertes au plus grand nombre
- ⇒ La promotion des activités de l'association et de ses clubs
- ⇒ L'action en faveur de la démocratisation de nos activités
- ⇒ Et depuis quelques années, un service de billetterie.

I – L'appui aux clubs, principalement administratif et financier.

Il faut rappeler que les ressources, au niveau fédéral (subventions et partenariat), sont redistribuées, en majorité, aux sections. Nos actions peuvent se manifester de diverses manières :

1 - Conseils et soutien aux sections :

Lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés de trésorerie (aide financière, recherche de financement) ou qui voit leur nombre d'adhérents diminuer (aide pour trouver des nouveaux adhérents...).

2 – Une aide administrative :

Elle peut se traduire par une gestion du personnel (contrat de travail, charges sociales, assurances*) et nous avons pour objectif d'aider les petits clubs au niveau comptable c'est-à-dire de prendre en charge leur comptabilité.

*Prise en charge, par le niveau fédéral, de l'assurance dommages et responsabilité civile pour toutes les sections, leurs responsables et les adhérents non assurés par leur licence sportive, des locaux utilisés hors Messigny et pour finir le matériel de l'association.

Petit rappel : Concernant ce dernier, nous sommes propriétaire, au même titre que le comité des fêtes, des tables, bancs d'extérieurs, de la sono de la salle des fêtes et de l'estrade. Ce matériel est donc à votre disposition pour vos manifestations. Par contre, la gestion de ce matériel est faite par le comité.

II – Organisation de manifestations ouvertes au plus grand nombre.

Après une année de repos, notre manifestation « tout Messigny et Vantoux marche » a enfin pu recommencer. Nous avons accueilli une centaine de personnes et espérons en accueillir encore plus les années à venir. Nous tenons à remercier encore une fois les bénévoles qui sont venus nous apporter leur aide pour le balisage et l'installation des tables à Vantoux. Merci également aux entreprises qui nous ont offert les lots et la location de la sanisette.

Projet : Proposer une journée tout Messigny marche avec un méchoui et réfléchissons pour faire évoluer le jeu sur le petit parcours.

III - La promotion des activités de l'association et de ses clubs

Nous communiquons par le biais de 2 supports complémentaires:

1 - Le site internet

Depuis sa mise en place, le site voit le nombre de visiteurs augmenter. Il s'agit d'un portail d'information de l'ASCMV, de ses clubs et de la commune. Les manifestations organisées par les uns

et les autres y sont annoncées sous formes de news ou dans l'agenda. Des liens renvois vers les sites WEB de la commune et de ses associations. Et depuis quelques mois, vous pouvez voir des offres de spectacles.

Projets : créer une page pour nos partenaires.

Réflexion sur une rubrique «petites annonces » (demande de bénévolat....), Bourse à l'équipement....

2 – Le journal

Il est édité 2 fois par an et réfléchissons pour passer à 4 fois.

Nous avons dans l'idée de faire 2 éditions en format A3 avec les articles des clubs, l'agenda... et 2 formats en A4 plus axés sur l'ASCMV, sa billetterie, l'agenda...

IV – L'action en faveur de la démocratisation de nos activités.

Il s'agit globalement de trouver des moyens permettant de contenir le coût des cotisations ou des activités pour les adhérents, directement ou indirectement en négociant des avantages financiers réservés aux adhérents.

Aides aux cotisations :

Il est possible aux adhérents de payer leur cotisations par le biais de différents moyens :

- Les tickets loisirs de la CAF (sous condition de ressources)
- Les chèques vacances ANCV
- Les coupons sport remis par la Direction Départementale Jeunesse et Sport pour les sections sportives affiliées à une fédération (Circulaire d'application précisant les conditions à remplir a été mise en ligne sur le site internet de l'ASCMV et remise aux responsables concernés.

Le bureau de l'ASCMV centralise les tickets, chèques vacances ou coupons sport et s'occupe d'en obtenir le remboursement par la CAF ou l'ANCV.

Partenariats d'entreprise :

Faute de bénévoles au niveau fédéral, pas de nouveau partenariat à ce jour. Le dossier a été commencé mais n'a pas suffisamment avancé car nous avons d'abord privilégié le retard pris pendant ces dernières années sur divers dossiers.

Nos partenaires actuels : Peinture GAUTHIER ; BAILLY SPORT .

Des partenaires plus discrets contribuent de manière importante à nos activités fédérales.

ELABOR ; CREDIT MUTUEL ; Le Conseil Général et la commune de Messigny et Vantoux.

V – La billetterie

Depuis quelques mois, nous proposons, à nos adhérents et à nos membres associés, la possibilité de profiter de tarifs CE pour des spectacles, concerts...

Spectacles proposés en 2009 : Gad ELMALAH ; Linda LEMAY ; Franklin...

Spectacles pour 2010 : Rigoletto et d'autres en cours d'étude.

Nous voulions également étendre nos offres aux spectacles sportifs. Nous avons mis sur le site les rencontres à domiciles pour les matchs de HOCKEY. Places à 5 € si 20 places achetées. Sinon, le tarif est le même qu'au guichet de la patinoire.

Nous avons également fait une demande auprès d'autres clubs (Basket, Foot...) Mais pas de réponse à ce jour.

Bilans financiers et budget :

Sont présentés et soumis à l'assemblée, successivement :

- Le bilan 2008/2009
- Le bilan fédéral 2008/2009
- Le budget 2009/2010

Les documents soumis à l'assemblée sont présentés en **annexe 2**

Rapport Moral

Le président fait lecture de son rapport moral de l'année écoulée :

Effectifs : la chute observée ces dernières années semble terminée.

Nous tenons un décompte des effectifs sans double compte depuis l'année 95-96. Nous étions alors environ 460 adhérents. Pendant une dizaine d'années, ces effectifs se sont accrus régulièrement pour atteindre le record de 771 en 2004-2005. Au cours des trois années suivantes, la courbe est redescendue jusqu'à 616 en 2007-2008. Les effectifs de cette année devraient avoisiner les 650.

Personnel salarié

Comme chaque année ce rapport moral se doit de faire le point sur la situation du personnel salarié de l'ASCMV.

- ✓ Aude Morandet, qui avait réduit son activité l'année dernière aux seuls cours de Gym et avait été remplacée par Juliette Matichard pour les cours de danse, nous a présenté sa démission. Son remplacement a été un peu difficile à la rentrée. Elle nous avait proposé son mari, Rémy, qui avait déjà fait un CDD au sein de l'ASCMV mais qui n'a pas donné suite, ayant trouvé plus intéressant. Finalement, après un autre essai non fructueux, c'est Steeve VIGANT qui a été recruté en CDI. Steeve est titulaire d'un B.E. comme la législation nous l'impose.

- ✓ Nous avons également embauché Cristina ABEL, également titulaire du B.E. pour assumer les cours de Stretching. Il a en effet été impossible de s'entendre sur un niveau de rémunération normal et stable avec le premier professeur de stretching.

S'il reste encore quelques points de détails à mettre au point, l'application de la CCNS est maintenant acquise.

Nous avons subi un contrôle de l'URSSAF au mois de mai dernier. Contrôle positif à l'exception d'un point de détail technique : l'obligation d'intégrer les cotisations de prévoyance dans la base de calcul de la CSG et de la CRDS. Nous n'avons toutefois pas fait l'objet d'un redressement en raison de la modicité des sommes en jeu (quelques centimes d'euros par mois).

Locaux et équipements

Après les investissements consentis pour la nouvelle piste de BMX et la rénovation du stade de foot, que nous soulignons l'année dernière, restent trois dossiers préoccupants pour lesquels nous espérons un appui de la commune :

- ✓ L'évolution du dojo. Depuis sa création, l'activité judo est installée salle Jobard, dans des conditions de confort et, surtout, de sécurité assez précaire. Le local manque d'issue de

secours, et dispose d'issues très étroites. Il dispose d'un vestiaire unique de trop petite taille et d'une seule douche. Les fenêtres sont presque toutes condamnées et peu étanches. Rappelons que ce local n'appartient pas à la commune qui n'en est que locataire.

Le chauffage très bruyant et assez vétuste a été heureusement remplacé par un nouveau système électrique, plus pratique, plus confortable et, semble-t-il plus économique. Ce dont je tiens à remercier ici la municipalité.

Nous renouvelons notre souhait et celui de l'EJMN de travailler avec la municipalité à la recherche d'une solution à long terme, soit dans une rénovation de fond de la salle Jobard, soit dans le déménagement dans un autre local plus adapté.

- ✓ Le déplacement du Centre de Connaissance Canine. Le CCCMV est installé sur un terrain mis à disposition de la commune dans les bois de la route de Saussy, trop éloigné pour qu'il puisse y être raccordé aux réseaux. Son déménagement sur les terrains communaux restant à proximité de la nouvelle piste de BMX permettrait au club de se raccorder à faible coût aux réseaux qui ont été amenés sur place pour l'installation de la piste. Le club pourrait ainsi fonctionner dans de meilleures conditions de confort et de sécurité. Des discussions sont entreprises entre la municipalité et le club. Nous espérons donc une issue positive.
- ✓ La couverture d'un cours de tennis avait déjà envisagée il y a quelques années et n'avait pu aboutir en raison, principalement, de l'opposition de l'architecte des monuments historiques. Le besoin est toujours là et les solutions mises en œuvre par le club pour palier à ce manque restent précaires.

Sur ces trois dossiers, notre souhait est d'établir une bonne collaboration avec la municipalité pour rechercher ensemble les meilleures solutions.

Le fonctionnement du bureau et des instances

Après le départ, l'année dernière, de trois des quatre membres du bureau fédéral, un nouveau bureau a pu être constitué, dans une configuration minimale, puisque constitué de trois personnes seulement. Ce bureau fonctionne maintenant normalement. Il se réunit en moyenne une fois par mois, chacun assumant, entre temps, la responsabilité de certains dossiers. En un an, il a pratiquement rattrapé tout le retard généré par la situation de fin 2008. En particulier sur le plan financier puisque nous sommes aujourd'hui à jour de tous les mouvements entre les clubs et le niveau fédéral (remboursement de charges sociales, versement de la part de subvention revenant à chaque club, etc.)

Le Conseil des Présidents, comité directeur de l'ASCMV, retrouve un rythme normal. Il a été réuni le 20/03/2009, le 05/06/2009, élargi aux bénévoles de Tout-Messigny et Vantoux Marche et le 30/10/2009. Avec toutefois un toujours trop fort absentéisme à ces réunions.

L'ASCMV a besoin de bénévoles

Entre 80 et 90 bénévoles se mobilisent régulièrement, voire quotidiennement pour faire vivre notre association et ses clubs. Ils occupent des fonctions électives au sein des bureaux et comités directeurs, assurent l'encadrement technique de nos activités, organisent, transportent le matériel, tiennent les buvettes, etc.

Il est cependant de plus en plus difficile de trouver des volontaires pour les bureaux de clubs et pour le bureau fédéral.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Nul besoin d'une disponibilité très importante. La nôtre ne l'est pas nécessairement.

Des pistes de réflexion évoquées ici l'année dernière commencent à aboutir, notamment celles qui pourraient rendre notre structure moins gourmande en bénévoles. D'autres pistes doivent être explorées qui viseraient, notamment, à rendre certaines activités bénévoles plus attractives ?

Approbations des bilans

Avec l'accord de l'assemblée, l'ensemble des bilans proposés à l'Assemblée Générale sont soumis à un vote global, à savoir :

- Bilan d'activité
- Bilan financier 2008/2009
- Bilan financier 2009/2010
- Budget 2009/2010
- Rapport moral

Les bilans et le budget sont approuvés à l'unanimité.

Renouvellement du bureau :

Le bureau est constitué à ce jour de :

- Alain ORSSAUD élu jusqu'en décembre 2011
- Franck NICOLET élu jusqu'en décembre 2011

Isabelle GUYARD a rejoint le bureau après validation par le conseil des présidents.

Quatre postes du bureau sont vacants. Après appel fait à l'assemblée, aucune autre candidature n'est proposée par la salle. L'assemblée est donc appelée à se prononcer sur la seule candidature de Melle GUYARD Isabelle.

Après accord de l'assemblée, le vote se déroule à main levée. Melle GUYARD est élue à l'unanimité. Les postes vacants devront être pourvus dans les meilleurs délais par le Conseil des Présidents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H45.

Annexes (Pages suivantes) :

Annexe 1 : Synthèse de l'activité des clubs : Evènements marquants

Annexe 2 : bilan financier 2008/2009 ; bilan financier fédéral 2008/2009 ; budget 2009/2010

Annexe 1 : Synthèse de l'activité des clubs : Evènements marquants

Clubs	Événements marquants 08/09	Projets et événements 2009/2010
Peinture	- Expo 2008 – 1046 visiteurs - Voyage juin 2009 : Paris - Montmartre	- Expo 2009 : 877 visiteurs - Voyage : à préciser - Visites musées
Danse	- Réouverture cours adultes avec un effectif de 7 danseuses + 1 cours supplémentaire le mercredi	- Réouverture cours STEP AEROBIC + maintien du cours du mercredi avec effectifs consolidés. Bonne répartition des âges et niveaux
GYM	RAS	RAS
CCCMV	- Mai : concours à Messigny Obéissance rythmée et agility. - Stage de chien visiteur : 4 couples diplômés	- Développement de l'école de chiots : passage des stages d'habilitation en partenariat avec ROYAL CANIN - Avril 2010 : organisation du championnat de bourgogne - Déplacement du terrain
Chorale	- Galettes des rois aux « jardins de Cybelles » - 05/10/08 : 3ème spectacle musical « le bistrot d'la Marie SUZON. - 04/04/2009 : Concert à Savigny le sec	- Galettes des rois aux jardins de Cybelles - 2 / 3 octobre 09 : Bistrot de la scène - Création d'un nouveau spectacle - Fête de la musique - Voyages dans les Alpes du sud
BMX	Modification de la piste Réalisation d'un parcours trial VTT 19/20 septembre 2009 : Open de BMX avec la participation du « old school »	- Projet pour réaliser un bâtiment destiné à la restauration (permis de construire en cours). - 15-20 mai 2010 : coupe de France
Yoga	- Ouverture nouvelle activité	RAS
Judo	- Renouveau du bureau - Départ d'un professeur du club	- Fermeture dojo de Norgues pour Bretigny - 30/01/2010 : Cérémonie de remise des ceintures à Messigny - 31/01 : Thé dansant à Messigny - 19 /02 : Bal costumé à Brétigny - juin : soirée gala des arts martiaux
EFV	Sept 09 : week-end sport en famille 06 déc 08 : match de football pour le Téléthon Janvier 09 : galettes des rois Juin 09 : tournoi Poussins	- loto 6 mars 2010 - Tournoi débutant 22 mai 2010
Lecture à voix haute	Café lecture « la paresse » le 21 novembre 2008	RAS
Travaux d'aiguille	Participation à Art'Expo	Participation à Art'Expo
Tennis	Réfection des cours	RAS
Gym matin	- 2 sorties pédestres en début et fin d'exercice.	- Déplacement d'un cours au mille clubs - Sortie pédestre en fin d'année 2010

Bilan financier 2008/2009

Recettes				Dépenses			
	Echelon fédéral	ASCMV (Fédéral + Sections + Sections structurées)	Activités de l'ASCMV (Fédéral + Sections + Assoc. Adhérentes)		Echelon fédéral	ASCMV (Fédéral + Sections + Sections structurées)	Activités de l'ASCMV (Fédéral + Sections + Assoc. Adhérentes)
R1 Cotisations	1 217	23 137	46 489	D1 Licences et affiliations	40	1 616	11 483
R1bis Participation aux frais liés à l'activité	300	7 043	8 567	D2 Achat de matériel pour l'activité	73	1 612	23 812
R2 Subventions	5 067	5 897	10 790	D3 Frais annexes liés à l'activité	D3	5 153	15 191
R3 Vente matériel		728	928	D4 Salaires	332	9 790	10 746
R4 Pdt manif		3 516	31 373	D5 Charges sociales	3 232	3 232	3 236
R5 Partenariat		225	589	D6 Rembours. frais aux éducateurs		1 162	8 877
R6 Pdt financiers	289	1 408	3 131	D7 Honoraires aux éducateurs		8 977	12 439
R7 Reçu de l'ASCMV				D8 Rembours. frais adhérents		102	1 495
R7bis Reçu des Sections	1 796	0	0	D9 Frais de gestion	D9	90	1 181
R8 Divers		26	1 603	D10 Assurances	1 113	1 113	1 425
				D11 Dép. liés aux manifestations		1 418	23 279
				D12 Réceptions-cadeaux	83	460	1 641
				D13 Versement à l'ASCMV		700	
				D13bis Versement aux sections	1 240	700	
				D14 Frais financiers		181	
				D15 Remboursement d'emprunts			
				D16 Divers	69	267	1 513
TR Total recettes	8 669	41 979	103 469	TD Total dépenses	6 204	35 874	116 504
R9 Recettes à percevoir	3 830	202	1 865	D17 Dep engagées non soldées			
R9-1 Dont à percevoir des sections struct	3 788			D17-1 Dont dû aux sections structurées	3 914	2 930	3 234
R9-2 Dont à percevoir des assoc adhéren				D17-2 Dont dû aux associations adhérentes	2 096		
R9bis Recettes exercice (n-1) réaffectées			250	D17bis Dép exercice (n-1) réaffectées	1 227		
R9bis-1 Dont à perçu des sections struct				D17bis-1 Dont payé aux sections structurées			
R9bis-2 Dont à perçu des assoc adhéren				D17bis-2 Dont payé aux associations adhérentes			
R10 Dépenses liées à l'exercice (n-1)	1 915	4 512	5 618	D18 Recettes liées à l'exercice (n-1)	2 210	3 092	4 795
R11 Dépenses liées à l'exercice (n+1)			2 000	D19 Recettes liées à l'exercice (n+1)			250
ST1 Stocks fin d'exercice		876	1 015	ST2 Stocks début d'exercice		850	968
				DA Dot d'amortissements/Provisions	731	731	1 590
Résultat d'exploitation							
Résultat							
DE	Déficit d'exploitation		-11 533 62	BE	Bénéfice d'exploitation	1 354	4 091
		INV Investissements					

Assemblée Générale de l'ASCMV 04/12/2009

Bilan financier 2008/2009

Sections

	Chiffre d'affaire	Résultat d'exploitation	
Chorale Adultes	1 787	1 288	
Danse	5 732	137	
Dessin	600		-420
GV	2 207		-36
Gym	1 605	29	
Lecture	260	54	
Langues	600	219	
Peinture	4 456	849	
Tennis	13 900	861	
Yoga	4 500		-243

Associations adhérentes

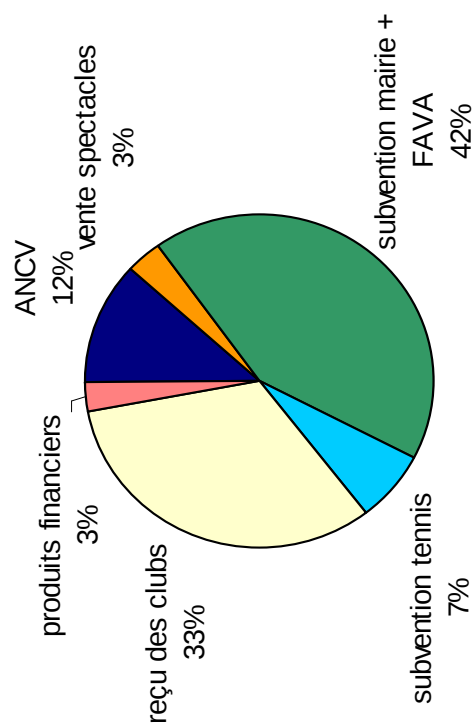
	Chiffre d'affaire	Résultat d'exploitation	
EFV	4 500		-1 484
Agility	11 303	1 052	
BVTT Club	20 409		-16 122
EJMN	11 711		-411

Echelons

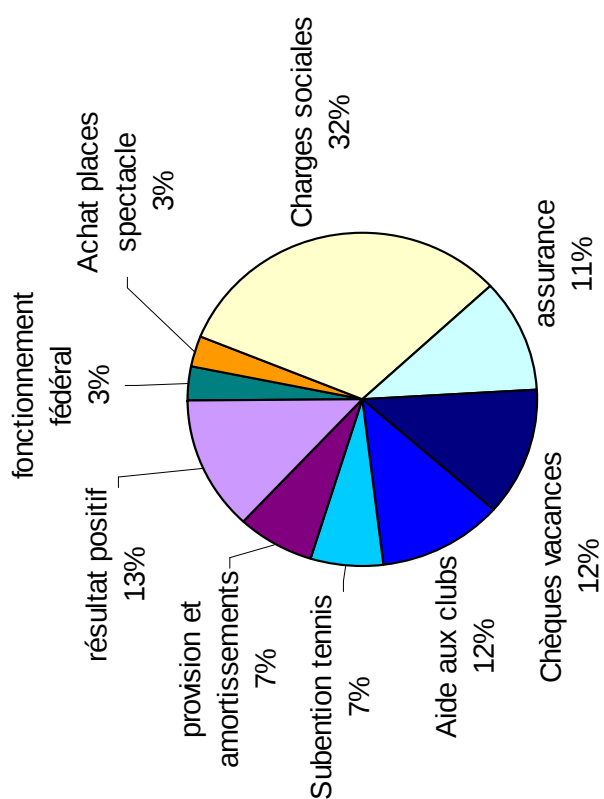
	Chiffre d'affaire	Résultat d'exploitation	
Echelon fédéral	8 669	1 354	
Total ASCMV (Fédéral + Sections structurées)	41 979	4 091	
Activités ASCMV (Fédéral + Sections structurées + Assoc. Adhérentes)	103 469		-11 534

Recettes et dépenses

Recettes



Dépenses



Budget 2009/2010

Recettes					Dépenses				
		Echelon fédéral	ASCMV (Fédéral + Sections + Structures)	Activités de l'ASCMV (Fédéral + Sections + Assoc. Adhérentes)		Echelon fédéral	ASCMV (Fédéral + Sections + Structures)	Activités de l'ASCMV (Fédéral + Sections + Assoc. Adhérentes)	
Opérations réalisées au cours de l'exercice	R1 Cotisations	25	26 378	50 070	D1 Licences et affiliations	40	1 790	11 835	
	R1bis Participation aux frais liés à l'activité	300	9 200	11 000	D2 Achat de matériel pour l'activité	100	2 400	8 442	
	R2 Subventions	4 350	4 980	9 411	D3 Frais annexes liés à l'activité	300	6 340	11 190	
	R3 Vente matériel		600	600	D4 Salaires		10 672	10 672	
	R4 Pdt manif	587	4 612	19 053	D5 Charges sociales	3 825	11 185	11 185	
	R5 Partenariat		150	2 576	D6 Rembours. frais aux éducateurs		3 420	11 620	
	R6 Pdt financiers	290	890	1 636	D7 Honoraires aux éducateurs	519	9 119	12 709	
	R7 Reçu de l'ASCMV				D8 Rembours. frais adhérents		550	2 587	
	R7bis Reçu des Sections	7 695	0	0	D9 Frais de gestion	150	320	1 872	
	R8 Divers			276	D10 Assurances	1 200	1 200	1 525	
					D11 Dép. liées aux manifestations	525	7 037	16 846	
					D12 Réceptions-cadeaux	50	450	1 125	
					D13 Versement à l'ASCMV				
					D13bis Versement aux sections	4 973	1 906		
					D14 Frais financiers	40	55	55	
					D15 Remboursement d'emprunts				
					D16 Divers		100	970	
TR Total recettes	13 247		46 810	94 622	TD Total dépenses	11 722	56 544	102 634	
Comptes d'ajustement	R9 Recettes à percevoir		747	747	D17 Dep engagées non soldées		220	220	
	R9-1 Dont à percevoir des sections struct				D17-1 Dont dû aux sections structurées				
	R9-2 Dont à percevoir des assoc adhéren				D17-2 Dont dû aux associations adhérentes				
	R9bis Recettes exercice (n-1) réaffectées				D17bis Dép exercice (n-1) réaffectées				
	R9bis-1 Dont à perçu des sections struct				D17bis-1 Dont payé aux sections structurées				
	R9bis-2 Dont à perçu des assoc adhéren				D17bis-2 Dont payé aux associations adhérentes				
	R10 Dépenses liées à l'exercice (n-1)	3 842	6 883	6 883	D18 Recettes liées à l'exercice (n-1)	3 788	6 034	7 262	
	R11 Dépenses liées à l'exercice (n+1)				D19 Recettes liées à l'exercice (n+1)				
	ST1 Stocks fin d'exercice		876	876	ST2 Stocks début d'exercice		876	876	
					DA Dot* amortissements/Provisions	533	533	533	
Résultat d'exploitation									
DE Déficit d'exploitation			-8 359	-7 863	BE Bénéfice d'exploitation	1 045			
Investissements									
INV Investissements						1 600			

Assemblée Générale de l'ASCMV - 04/12/2009

Budget 2009/2010

Sections

	Chiffre d'affaire	Résultat d'exploitation	
Chorale Adultes	3 124		-4 482
Danse	7 844	1 307	
Dessin	0	0	
GV	2 122	22	
Gym	1 671		-158
Lecture	672	232	
Langues	762	263	
Peinture	4 690	666	
Tennis	17 662	40	
Yoga	4 616		-473

Associations adhérentes

	Chiffre d'affaire	Résultat d'exploitation	
EFV	4 616		-203
Agility	10 484	1 986	
BVTT Club	12 056	186	
EJMN	9 105		-1 473

Echelons

	Chiffre d'affaire	Résultat d'exploitation	
Fédéral	13 247	1 045	
Total ASCMV (Fédéral + Sections structurées)	46 810		-8 359
Activités ASCMV (Fédéral + Sections structurées + Assoc. Adhérentes)	94 622		-7 863